

2008/870 - Lyon 9e - Convention d'occupation temporaire consentie par la Communauté Urbaine de Lyon au profit de la Ville de Lyon dans le cadre de l'aménagement du jardin promenade de l'îlot Roquette - N° EI 09335 (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 03/11/2008, p. 2011)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(voir discussion dossier 871)

(Adopté.)